



**Tourcoing**  
La Créative

Hôtel de Ville  
10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

**Direction des Grands Projets**

10, Place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 38 44

**Monsieur Dominique BAERT**

Vice-Président Politique de la Ville  
Métropole Européenne de Lille  
2 Boulevard des Cités Unies  
CS 70043  
59040 LILLE Cedex

Tourcoing, le **22 OCT. 2020**

**Nos réf.** : DB/NJ/XM/JR-20.051

**Votre contact** : Nicolas Joncquel ([njoncquel@ville-tourcoing.fr](mailto:njoncquel@ville-tourcoing.fr)),  
Xavier Monnet ([xmonnet@ville-tourcoing.fr](mailto:xmonnet@ville-tourcoing.fr))

**Objet** : NPRU – Quartier de la Bourgogne – Etude d'impact

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 6 octobre relatif aux procédures de mise en œuvre opérationnelle du programme de rénovation urbaine de la Bourgogne, sur lequel nous travaillons ensemble depuis plus de cinq années.

Par l'intermédiaire de ce courrier, vous nous transmettez l'étude d'impact réalisée et, conformément au Code de l'environnement, vous sollicitez l'avis de la Ville sur le projet et ses impacts sur l'environnement.

En vue de la procédure de participation du public par voie électronique, nous vous indiquons, par la présente, l'avis favorable de principe de la Ville sur ce projet.

Concernant la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), la Ville a accepté le recours à cette procédure pour donner un cadre réglementaire à cet ambitieux projet qui vise à transformer le quartier de la Bourgogne. Le Conseil municipal du 18 juillet a ainsi voté une délibération donnant un avis favorable au principe de création de ZAC couvrant l'opération d'aménagement. Concernant l'étude d'impact, nous notons que, suite à sa soumission à l'autorité environnementale, aucune observation n'a été émise.

Le présent courrier constitue donc un avis de principe préalable, sous réserve de la délibération qui sera présentée au Conseil municipal le 12 décembre prochain. Nous vous transmettrons cette délibération dès son entrée en vigueur.

En vous remerciant de votre implication dans ce projet essentiel pour les habitants de la Bourgogne, de Tourcoing et de la Métropole, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma parfaite considération.

  
Donane BECUE  
Maire de Tourcoing  
[dbecue@ville-tourcoing.fr](mailto:dbecue@ville-tourcoing.fr)